

DECLARATION OF JUDGE IWASAWA

Article 33, paragraph 1, of UNCLOS reflects customary international law on the contiguous zone in respect of the powers that a coastal State may exercise in that zone — It is significant that, at the Third United Nations Conference on the Law of the Sea, there were no proposals to add other matters to the list in Article 33, paragraph 1.

Article 56, paragraph 1, of UNCLOS provides that, in the exclusive economic zone, the coastal State has (a) sovereign rights over natural resources and (b) jurisdiction with regard to the protection of the marine environment — In addition, paragraph 1 (c) indicates that the coastal State has “other rights” provided for in UNCLOS — Nicaragua has freedom of navigation in its exclusive economic zone — Colombia’s integral contiguous zone infringes not only on Nicaragua’s sovereign rights and jurisdiction but also on Nicaragua’s freedom of navigation in its exclusive economic zone.

1. In this declaration, I offer my views on Colombia’s integral contiguous zone and the Court’s reasoning in that regard.

*

2. The Court finds that Article 33, paragraph 1, of UNCLOS reflects customary international law on the contiguous zone in respect of the powers that a coastal State may exercise in that zone (Judgment, para. 155). Thus, the powers that a coastal State may exercise in its contiguous zone are confined to those set out in that provision, namely “customs”, “fiscal”, “immigration”, and “sanitary” matters. A coastal State may not exercise, in its contiguous zone, control with respect to security matters (*ibid.*, para. 154).

3. In support of the above conclusions, the Court notes that a Polish proposal to add “security” to the list of matters was rejected at the First United Nations Conference on the Law of the Sea in 1958, and that the wording of Article 24, paragraph 1, of the 1958 Convention on the Territorial Sea and the Contiguous Zone was adopted in Article 33, paragraph 1, of UNCLOS “without any change as regards the matters in respect of which the coastal State may exercise control” (*ibid.*, para. 153).

4. In my view, it is also significant that, at the Third United Nations Conference on the Law of the Sea, there were no proposals to add other matters to the list. Of the more than 80 proposals submitted to the Conference’s Second Committee, which dealt with a broad range of items,

DÉCLARATION DE M. LE JUGE IWASAWA

[Traduction]

Paragraphe 1 de l'article 33 de la CNUDM reflétant le droit international coutumier relatif à la zone contiguë en ce qui concerne les pouvoirs qu'un Etat côtier peut y exercer — Absence significative, à la troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, de proposition d'ajouter d'autres points à la liste des domaines visés au paragraphe 1 de l'article 33.

Paragraphe 1 de l'article 56 de la CNUDM disposant que, dans la zone économique exclusive, l'Etat côtier a a) des droits souverains sur les ressources naturelles; et b) juridiction en ce qui concerne la protection du milieu marin — Alinéa c) du paragraphe 1 indiquant en outre que l'Etat côtier jouit des «autres droits» prévus par la CNUDM — Nicaragua jouissant de la liberté de navigation dans sa zone économique exclusive — Zone contiguë unique colombienne portant atteinte non seulement aux droits souverains et à la juridiction du Nicaragua, mais aussi à sa liberté de navigation dans sa zone économique exclusive.

1. Dans la présente déclaration, j'entends présenter mon point de vue sur la zone contiguë unique colombienne et sur le raisonnement de la Cour à cet égard.

*

2. La Cour considère que le paragraphe 1 de l'article 33 de la CNUDM reflète le droit international coutumier relatif à la zone contiguë, en ce qui concerne les pouvoirs que l'Etat côtier peut y exercer (*arrêt, par. 155*). Par conséquent, lesdits pouvoirs se limitent à ceux prévus par cette disposition, à savoir les domaines des «douanes», de la «fiscalité», de l'«immigration» ou des questions «sanitaires». Un Etat côtier ne peut exercer, dans sa zone contiguë, un contrôle en matière de sécurité (*ibid.*, par. 154).

3. A l'appui des conclusions qui précèdent, la Cour relève qu'une proposition de la Pologne tendant à ajouter la «sécurité» à la liste de ces domaines a été rejetée à la première conférence des Nations Unies sur le droit de la mer tenue en 1958, et que le libellé du paragraphe 1 de l'article 24 de la convention de 1958 sur la mer territoriale et la zone contiguë a été repris au paragraphe 1 de l'article 33 de la CNUDM «sans aucune modification quant aux domaines dans lesquels l'Etat côtier peut exercer un contrôle» (*ibid.*, par. 153).

4. Selon moi, il n'est pas non plus anodin que, à la troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, aucune proposition d'ajouter d'autres domaines à la liste n'ait été faite. Sur les plus de 80 propositions soumises à la deuxième commission de la conférence, qui s'est penchée

only two proposals concerned the contiguous zone¹. Neither of them was a proposal to add other matters to the list. It was on this basis that Article 33, paragraph 1, of UNCLOS adopted the wording of Article 24, paragraph 1, of the 1958 Convention without any change as regards the matters in respect of which the coastal State may exercise control in its contiguous zone.

*

5. Nicaragua contends that Colombia's integral contiguous zone established by Presidential Decree 1946 "is not consistent with international law", first, because the limits of the integral contiguous zone exceed the maximum breadth allowed by international law, and secondly, because the powers Colombia grants itself in the contiguous zone "exceed what international law allows"².

6. The Court finds that Colombia's integral contiguous zone is indeed "not in conformity with customary international law" (Judgment, paras. 187, 194, 196, and 261 (5)) in two respects. First, the geographical extent of the integral contiguous zone contravenes the 24-nautical-mile rule for the establishment of the contiguous zone. Secondly, certain powers conferred on Colombia by Presidential Decree 1946 extend to matters that are not permitted by customary international law as reflected in Article 33, paragraph 1, of UNCLOS (*ibid.*, para. 187).

7. With regard to the second respect, the Court further finds that the integral contiguous zone infringes upon Nicaragua's "sovereign rights and jurisdiction" in its exclusive economic zone (*ibid.*, paras. 194 and 196).

8. Article 56, paragraph 1, of UNCLOS provides that, in the exclusive economic zone, the coastal State has (*a*) sovereign rights for the purpose of exploring and exploiting, conserving and managing the natural resources and (*b*) jurisdiction with regard to such matters as marine scientific research and the protection and preservation of the marine environment. Paragraph 1 (*c*) further indicates that the coastal State also has "other rights and duties provided for in this Convention".

¹ (1) United Nations, *Official Records of the Third United Nations Conference on the Law of the Sea*, Vol. III (Documents of the Conference, First and Second Sessions), Byelorussian Soviet Socialist Republic, Bulgaria, Czechoslovakia, German Democratic Republic, Hungary, Mongolia, Poland and Union of Soviet Socialist Republics: draft Article on the contiguous zone, 29 July 1974, UN doc. A/CONF.62/C.2/L.27, p. 205 (a draft Article which reproduced Article 24 of the 1958 Convention on the Territorial Sea and the Contiguous Zone); (2) *ibid.*, Egypt, Honduras, India, Iran, Kuwait, Liberia, Libyan Arab Republic, Mexico, Morocco, Oman, Qatar, Saudi Arabia, United Arab Emirates and Yemen: draft Article on the economic and contiguous zone, 23 August 1974, UN doc. A/CONF.62/C.2/L.78, p. 239 (a proposal to repackage the contiguous zone as the economic zone).

² Reply of Nicaragua, Chap. III, Secs. A.1 and A.2.

sur une grande variété de questions, seules deux concernaient la zone contiguë¹, et ni l'une ni l'autre ne visait à ajouter de nouveaux domaines à la liste. C'est sur cette base qu'a été repris, au paragraphe 1 de l'article 33 de la CNUDM, le libellé du paragraphe 1 de l'article 24 de la convention de 1958, sans aucune modification quant aux domaines dans lesquels l'Etat côtier peut exercer un contrôle dans sa zone contiguë.

*

5. Le Nicaragua soutient que la zone contiguë unique de la Colombie, établie en vertu du décret présidentiel 1946, est «incompatible avec le droit international coutumier», car, d'une part, l'étendue de cette zone dépasse la largeur maximale autorisée par le droit international et, d'autre part, les pouvoirs que la Colombie s'y arroge «excèdent ceux admis par le droit international»².

6. La Cour conclut que la zone contiguë unique de la Colombie n'est de fait «pas conforme au droit international coutumier» (arrêt, par. 187, 194, 196 et point 5 du dispositif) à deux égards. Premièrement, son étendue géographique contrevient à la règle des 24 milles marins applicable à l'établissement de la zone contiguë. Deuxièmement, le décret présidentiel 1946 confère à la Colombie certains pouvoirs qui s'étendent à des domaines non autorisés par les règles coutumières telles que reflétées au paragraphe 1 de l'article 33 de la CNUDM (*ibid.*, par. 187).

7. En ce qui concerne ce second aspect, la Cour conclut en outre que la zone contiguë unique porte atteinte aux «droits souverains et à la juridiction» du Nicaragua dans sa zone économique exclusive (*ibid.*, par. 194 et 196).

8. Selon le paragraphe 1 de l'article 56 de la CNUDM, dans la zone économique exclusive, l'Etat côtier a *a)* des droits souverains aux fins d'exploration et d'exploitation, de conservation et de gestion des ressources naturelles; et *b)* juridiction en ce qui concerne des questions telles que la recherche scientifique marine et la protection et la préservation du milieu marin. L'alinéa *c)* du paragraphe 1 précise de plus que l'Etat côtier jouit également des «autres droits et obligations prévus par la Convention».

¹ 1) Nations Unies, *Documents officiels de la troisième conférence sur le droit de la mer*, vol. III (documents de la conférence, première et deuxième sessions). Bulgarie, Hongrie, Mongolie, Pologne, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques: draft Article on the contiguous zone [projet d'article sur la zone contiguë], 29 juillet 1974, Nations Unies, doc. A/CONF.62/C.2/L.27, p. 205 (projet d'article reproduisant l'article 24 de la convention de 1958 sur la mer territoriale et la zone contiguë); 2) *ibid.*, Arabie saoudite, Egypte, Emirats arabes unis, Honduras, Inde, Iran, Koweït, Libéria, Maroc, Mexique, Oman, Qatar, République arabe libyenne et Yémen: draft Article on the economic and contiguous zone [projet d'article sur la zone économique et contiguë], 23 août 1974, Nations Unies, doc. A/CONF.62/C.2/L.78, p. 239 (proposition de redéfinir la zone contiguë en tant que zone économique).

² Réplique du Nicaragua, chap. III, sect. A.1 et A.2.

9. There is no doubt that the coastal State has freedom of navigation in its exclusive economic zone. Article 87, paragraph 1, of UNCLOS provides that “[t]he high seas are open to all States, whether coastal or landlocked” and that “[f]reedom of the high seas . . . comprises . . . (a) freedom of navigation”. Article 90 of UNCLOS provides that “[e]very State . . . has the right to sail ships flying its flag on the high seas”. The coastal State can establish its exclusive economic zone up to 200 nautical miles from its baselines. That area is subject to a specific legal régime, which confers additional rights and duties on the coastal State. However, the freedoms the coastal State had on the high seas before establishing its exclusive economic zone continue to exist in that zone. In *The “Enrica Lexie” Incident* case, India argued that it had freedom of navigation in its exclusive economic zone “pursuant to Article 87, paragraph 1, subparagraph (a) and Article 90” of UNCLOS³, and the arbitral tribunal confirmed that Articles 87 and 90 “apply equally to the exclusive economic zone”⁴.

10. The Court finds that the scope of Colombia’s powers within its integral contiguous zone to prevent and control infringements of laws and regulations, as set out in Article 5 (3) of Presidential Decree 1946, “is much broader than the material scope of the powers enumerated in Article 33, paragraph 1, of UNCLOS” (Judgment, para. 176).

11. The Court observes that the power to protect “national maritime interests” in Article 5 (3), through its broad wording alone, “appears to encroach on the sovereign rights and jurisdiction of Nicaragua” (*ibid.*, para. 178). As regards the power for “the preservation of the environment” in Article 5 (3), the Court finds that it is contrary to Article 56, paragraph 1(b) (iii), of UNCLOS, which grants Nicaragua jurisdiction with regard to the “protection and preservation of the marine environment” (*ibid.*).

12. With respect to the power to prevent and control infringements relating to the “integral security of the State”, including drug trafficking,

³ *The “Enrica Lexie” Incident (Italy v. India)*, Award of 21 May 2020, Permanent Court of Arbitration (PCA) Case No. 2015-28, para. 1017; see also paras. 72 and 987.

⁴ *Ibid.*, para. 1036. The arbitral tribunal stated that Articles 87 and 90 apply to the exclusive economic zone “by virtue of Article 58, paragraph 2” of UNCLOS. See also A. Proelss (ed.), *United Nations Convention on the Law of the Sea: A Commentary*, Oxford, Hart Publishing, 2017, p. 690 (Article 90: Right of navigation). Article 58, paragraph 2, provides that “Articles 88 to 115 . . . apply to the exclusive economic zone in so far as they are not incompatible with this Part”. In the context of *The “Enrica Lexie” Incident* case, however, the arbitral tribunal’s explanation that Articles 87 and 90 apply to the exclusive economic zone “by virtue of Article 58, paragraph 2” may be questionable. The heading of Article 58 reads “Rights and duties of other States in the exclusive economic zone” (emphasis added), which may suggest that Article 58, including paragraph 2, concerns the rights and duties of States *other than* the coastal State (in that case, India).

9. Il ne fait aucun doute que l'Etat côtier jouit de la liberté de navigation dans sa zone économique exclusive. Le paragraphe 1 de l'article 87 de la CNUDM dispose que «[l]a haute mer est ouverte à tous les Etats, qu'ils soient côtiers ou sans littoral» et que la «liberté de la haute mer ... comporte ... a) la liberté de navigation». Aux termes de l'article 90 de la CNUDM, «[t]out Etat ... a le droit de faire naviguer en haute mer des navires battant son pavillon». L'Etat côtier peut établir sa zone économique exclusive jusqu'à 200 milles marins de ses lignes de base. Cette zone est régie par un régime juridique particulier, qui confère des droits et obligations supplémentaires à l'Etat côtier. Toutefois, les libertés dont celui-ci jouissait en haute mer avant d'établir sa zone économique exclusive continuent d'exister dans cette zone. Dans l'affaire de l'arbitrage relatif à *L'incident de l'«Enrica Lexie»*, l'Inde a fait valoir qu'elle jouissait de la liberté de navigation dans sa zone économique exclusive «en vertu de l'alinéa a) du paragraphe 1 de l'article 87 et de l'article 90» de la CNUDM³, et le tribunal d'arbitrage a confirmé que les articles 87 et 90 «s'appliquaient de la même façon à la zone économique exclusive»⁴.

10. La Cour considère que le champ des pouvoirs que peut exercer la Colombie dans sa zone contiguë unique en vue de prévenir les infractions et de contrôler le respect des lois et règlements, tel que défini au paragraphe 3 de l'article 5 du décret présidentiel 1946, «est bien plus vaste que celui des pouvoirs énumérés au paragraphe 1 de l'article 33 de la CNUDM» (arrêt, par. 176).

11. La Cour relève que le pouvoir de protéger les «intérêts maritimes nationaux» visé au paragraphe 3 de l'article 5, du simple fait de son libellé général, «semble porter atteinte aux droits souverains et à la juridiction du Nicaragua» (*ibid.*, par. 178). En ce qui concerne le pouvoir conféré à la Colombie aux fins de «la préservation de l'environnement» prévu au paragraphe 3 de l'article 5, la Cour le juge contraire au *litt. iii*) de l'alinéa b) du paragraphe 1 de l'article 56 de la CNUDM, qui donne au Nicaragua juridiction en matière de «protection et [de] préservation du milieu marin» (*ibid.*).

12. S'agissant du pouvoir nécessaire pour prévenir les infractions et contrôler le respect des lois et règlements touchant à la «sûreté de l'Etat»,

³ *L'incident de l'«Enrica Lexie» (Italie c. Inde)*, décision du 21 mai 2020, Cour permanente d'arbitrage (CPA), affaire n° 2015-28, par. 1017; voir également par. 72 et 987.

⁴ *Ibid.*, par. 1036. Le tribunal d'arbitrage a déclaré que les articles 87 et 90 s'appliquaient à la zone économique exclusive «en vertu du paragraphe 2 de l'article 58» de la CNUDM. Voir également A. Proelss (dir. publ.), *United Nations Convention on the Law of the Sea: A Commentary*, Oxford, Hart Publishing, 2017, p. 690 (Article 90: Droit de navigation). Le paragraphe 2 de l'article 58 dispose que «[l]es articles 88 à 115 ... s'appliquent à la zone économique exclusive dans la mesure où ils ne sont pas incompatibles avec la présente partie». Dans le contexte de l'affaire de l'arbitrage relatif à *L'incident de l'«Enrica Lexie»*, toutefois, l'explication du tribunal d'arbitrage, selon laquelle les articles 87 et 90 s'appliqueraient à la zone économique exclusive «en vertu du paragraphe 2 de l'article 58», est discutable. Le titre de l'article 58, «Droits et obligations des autres Etats dans la zone économique exclusive» (les italiques sont de moi), pourrait indiquer que cet article 58, y compris son paragraphe 2, concerne les droits et obligations des Etats *autres que* l'Etat côtier (en l'occurrence, l'Inde).

and “conduct contrary to security in the sea”, Nicaragua argues that “[n]either of these matters is covered by customary international law” and that Article 5 (3) therefore “is inconsistent with international law”⁵. The Court finds that “[t]he inclusion of security in the material scope of Colombia’s powers” is indeed “not in conformity with the relevant customary rule” (Judgment, para. 177). However, the Court refrains from finding that this power encroaches on Nicaragua’s “sovereign rights and jurisdiction” in its exclusive economic zone. This is appropriate because this power does not, in itself, affect Nicaragua’s sovereign rights over natural resources or jurisdiction with regard to the protection and preservation of the marine environment. However, it unquestionably encroaches on Nicaragua’s freedom of navigation in its exclusive economic zone.

13. In its final submissions, Nicaragua requests the Court to adjudge and declare that,

“[b]y its conduct, the Republic of Colombia has breached its international obligation to respect Nicaragua’s *maritime zones* as delimited in . . . the Court Judgment of 19 November 2012, as well as Nicaragua’s *sovereign rights and jurisdiction* in these zones” (*ibid.*, para. 24; emphasis added).

The first part of this request of Nicaragua is made in broader terms than the second part.

14. In respect of Colombia’s integral contiguous zone, Nicaragua contends that “Colombia has infringed and is infringing upon Nicaragua’s *maritime zone* while implementing its integral contiguous zone”⁶. Some incidents alleged by Nicaragua in support of this contention point to Colombia’s encroachment on Nicaragua’s freedom of navigation rather than its sovereign rights and jurisdiction. For example, according to Nicaragua, a Colombian naval vessel intercepted a Nicaraguan coast guard vessel on patrol and demanded that it withdraw from Colombia’s integral contiguous zone, claiming that it was in Colombian waters⁷. These incidents did not necessarily affect Nicaragua’s sovereign rights over natural resources or jurisdiction with regard to the protection and preservation of the marine environment, but they certainly encroached on Nicaragua’s freedom of navigation in its exclusive economic zone.

15. Notwithstanding the foregoing, in its pleadings on Colombia’s integral contiguous zone, Nicaragua focused primarily upon Colombia’s violations of Nicaragua’s “sovereign rights and jurisdiction”. In light of these pleadings by Nicaragua, the Court characterizes Nicaragua’s argu-

⁵ Reply of Nicaragua, paras. 3.41 and 3.45.

⁶ *Ibid.*, para. 3.61 (emphasis added).

⁷ See Memorial of Nicaragua, para. 2.43 (alleged incident of 2 January 2014). See also *ibid.*, Annex 23B (alleged incident of 2 February 2014).

notamment le trafic de stupéfiants, ainsi que les «comportements qui attendent à la sûreté en mer», le Nicaragua soutient qu'«[a]ucune de ces questions n'est couverte par le droit international coutumier» et que le paragraphe 3 de l'article 5 est par conséquent «incompatible avec le droit international»⁵. La Cour constate qu'il est effectivement «contraire à la règle coutumière pertinente d'inclure la sécurité dans le champ d'application matériel des pouvoirs reconnus à la Colombie» (arrêt, par. 177). Cela étant, la Cour s'abstient de dire que ce pouvoir empiète sur «les droits souverains et la juridiction» du Nicaragua dans sa zone économique exclusive. C'est là une conclusion appropriée car ce pouvoir n'a pas d'incidence, en soi, au regard des droits souverains du Nicaragua sur les ressources naturelles ni de sa juridiction à l'égard de la protection et de la préservation du milieu marin, alors qu'il empiète incontestablement sur sa liberté de navigation dans sa zone économique exclusive.

13. Dans ses conclusions finales, le Nicaragua prie la Cour de dire et juger que,

«par son comportement, la République de Colombie a manqué à son obligation internationale de respecter les *espaces maritimes* du Nicaragua tels que délimités [dans] ... l'arrêt rendu par la Cour le 19 novembre 2012, *ainsi que les droits souverains et la juridiction* du Nicaragua dans lesdits espaces» (*ibid.*, par. 24; les italiques sont de moi).

La première partie de cette demande est formulée par le Nicaragua en termes plus larges que la seconde.

14. S'agissant de la zone contiguë unique colombienne, le Nicaragua considère que «la Colombie a usurpé et continue d'usurper sur la *zone maritime* du Nicaragua dans le cadre de la mise en œuvre de sa zone contiguë unique»⁶. Certains incidents allégués par le Nicaragua à l'appui de cette thèse semblent révéler un empiètement de la Colombie sur la liberté de navigation du Nicaragua, plutôt que sur ses droits souverains et sa juridiction. Par exemple, selon le Nicaragua, un navire de la marine colombienne avait intercepté un navire garde-côtes nicaraguayen en patrouille et avait exigé de lui qu'il se retirât de la zone contiguë unique colombienne, au motif qu'il se trouvait dans les eaux colombiennes⁷. Ces incidents n'ont pas nécessairement eu d'incidence au regard des droits souverains du Nicaragua sur les ressources naturelles ni de sa juridiction à l'égard de la protection et de la préservation du milieu marin, mais ils ont bel et bien empiété sur sa liberté de navigation dans sa zone économique exclusive.

15. Nonobstant ce qui précède, le Nicaragua, dans ses écritures portant sur la zone contiguë unique colombienne, s'est principalement concentré sur les violations, par la Colombie, de «ses droits souverains et de sa juridiction». A la lumière de ces écritures, c'est bien ainsi que la

⁵ Réplique du Nicaragua, par. 3.41 et 3.45.

⁶ *Ibid.*, par. 3.61 (les italiques sont de moi).

⁷ Voir mémoire du Nicaragua, par. 2.43 (incident allégué du 2 janvier 2014). Voir également *ibid.*, annexe 23B (incident allégué du 2 février 2014).

ments as such (Judgment, para. 189) and concludes that Colombia's integral contiguous zone infringes upon Nicaragua's "sovereign rights and jurisdiction" in its exclusive economic zone (*ibid.*, paras. 194 and 196). However, in my view, Colombia's integral contiguous zone infringes not only on Nicaragua's sovereign rights and jurisdiction but also on Nicaragua's freedom of navigation in its exclusive economic zone.

16. As regards appropriate remedies in this respect, the Court finds that Colombia must, by means of its own choosing, bring into conformity with customary international law the provisions of Presidential Decree 1946, "in so far as they relate to maritime areas declared by the Court in its 2012 Judgment to appertain to Nicaragua" (*ibid.*, paras. 196 and 261 (6)). The Court indicates a remedy in this form in response to Nicaragua's request in its final submissions (*ibid.*, para. 24).

(*Signed*) IWASAWA Yuji.

Cour analyse les arguments avancés par le Nicaragua (arrêt, par. 189), concluant que la zone contiguë unique colombienne porte atteinte «aux droits souverains et à la juridiction» du Nicaragua dans sa zone économique exclusive (*ibid.*, par. 194 et 196). A mon avis, cependant, la zone contiguë unique de la Colombie porte non seulement atteinte aux droits souverains et à la juridiction du Nicaragua, mais aussi à sa liberté de navigation dans sa zone économique exclusive.

16. Quant aux remèdes appropriés à cet égard, la Cour dit que la Colombie doit, par les moyens de son choix, mettre en conformité avec le droit international coutumier les dispositions du décret présidentiel 1946, «en tant que celles-ci ont trait aux espaces maritimes que la Cour a reconnus au Nicaragua dans son arrêt de 2012» (*ibid.*, par. 196, et point 6 du dispositif). C'est sous cette forme que la Cour prescrit un remède en réponse aux demandes que lui a soumises le Nicaragua dans ses conclusions finales (*ibid.*, par. 24).

(Signé) IWASAWA Yuji.
